

peu de temps après leur arrivée [1]. La nostalgie les tuait autant que la misère, comme l'exilé antique, ils expiraient en tournant les yeux vers leur patrie :

"...et dulces moriens, reminiscitur Argos"

III

Dans le Sud, les Acadiens furent reçus avec humanité ; mais le Nord resta fermé à la compassion. Lorsqu'au mois d'août, un parti de soixante-dix-huit proscrits descendirent de leurs bateaux pour se reposer dans une anse de Long-Island, ils furent saisis par ordre de sir Charles Hardy, quoiqu'ils eussent des passeports signés par les gouverneurs de la Caroline du Sud et de la province, en divers villages écartés, où les magistrats eurent ordre d'asservir les adultes au travail et de s'emparer des enfants " pour en faire de bons et utiles sujets ", autrement dit, des protestants [2]. Cinquante neuf garçons et quarante-neuf filles furent ainsi distribués dans les comtés de Westchester et d'Orange.

Quelque dur que fût le sort de ces infortunés, il ne parut pas encore assez au gré de leurs fanatiques ennemis ; l'année suivante, ordre fut donné de les jeter en prison ; et, raconte M. Gilmory Shea, dans tout l'espace qui s'étend depuis Richmond en gagnant vers le Nord, cet arrêt fut mis à exécution. Vers cette époque, un groupe de ces confesseurs de la foi était réuni dans quelques maisons voisines de la traverse de Brooklyn, dont il existe une ancienne vue indiquant ces maisons. En juillet 1756, sept embarcations portant quatre-vingt-dix exilés longeaient la côte méridionale du Massachusetts ; eux aussi, furent arrêtés à leur entrée dans un havre, et dispersés par les autorités locales qui leur arrachèrent les passeports dont ils étaient munis, en maudissant les braves sudistes qui leur avaient montré de la sympathie.

De son côté, la Virginie n'eut qu'une voix pour repousser les Acadiens ; mais cette hostilité même eut pour résultat la rentrée d'une partie d'entre eux en France. L'Angleterre, cédant aux énergiques remontrances des Virginiens, fit transporter trois cents trente-six de ces Acadiens à Liverpool où ils furent retenus sept ans comme prisonniers de guerre. On leur promit la liberté s'ils voulaient apostasier ; un ministre presbytérien leur fut même envoyé pour leur faire cette proposition. Le duc d'York fit la même tentative ; mais malgré qu'un de

(1) *American Catholic Quarterly Review : the Acadian Confessors of the Faith*, October 1884, p. 606. Thompson Westcott, *History of Philadelphia*.

(2) *New-York Col. Doc.*, vol. VIII, p. 125.